

17.12.2020 - 08:03 Uhr

Un accident vasculaire cérébral doit toujours être pris en charge



Communiqué de presse

Un accident vasculaire cérébral doit toujours être pris en charge

Lausanne, le 17 décembre 2020 - En avril 2020, FRAGILE Suisse signalait la diminution des prises en charge des cas d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) durant le semi-confinement. Cette constatation se poursuit aujourd'hui: de nombreux AVC ne sont pas traités à temps, entraînant de graves séquelles allant parfois jusqu'à la mort. La réticence des victimes à se rendre à l'hôpital pourrait venir de la crainte de surcharger les services d'urgence ou de contracter le Covid-19 en milieu hospitalier.

En cas d'AVC, chaque minute compte. Agir vite est une nécessité, y compris en période de pandémie de Covid-19. Plus un accident vasculaire cérébral est pris en charge rapidement, meilleures sont les chances de limiter ses impacts. Dès les premiers signes, il est déterminant de contacter les urgences le plus rapidement possible. Les symptômes d'AVC peuvent être:

- Paralysie, faiblesse ou perte de sensation au niveau du visage, d'un bras ou d'une jambe
- Troubles de la parole, de l'élocution et difficulté à trouver ses mots
- Troubles de la vue
- Vertiges, vomissements, nausées
- Troubles de la marche et l'équilibre
- Apparition soudaine de maux de tête violents

En cas de manifestation d'un ou de plusieurs de ces symptômes, n'hésitez pas à contacter le numéro d'urgence au 144.

Vous trouverez plus d'informations au sujet des accidents vasculaires cérébraux sur: https://www.fragile.ch/fr/lesion-cerebrale/accident-vasculaire-cerebral/

Contact

Aurélie Vocanson, responsable RP

Margaux Jubin, collaboratrice RP

Bureau de communication romande

FRAGILE Suisse

Email: vocanson@fragile.ch/ jubin@fragile.ch

Tél: 021 329 02 73 ou 079 576 78 71

FRAGILE Suisse soutient les personnes cérébrolésées et leurs proches

L'association FRAGILE Suisse et ses 11 associations régionales s'engagent dans toute la Suisse en faveur des personnes cérébrolésées et de leurs proches. Elles leur offrent une aide directe et un accompagnement dans la durée: un service gratuit d'aide et de conseil par téléphone (Helpline 0800 256 256), des groupes d'écoute et de parole, des cours et des formations continues ainsi qu'un accompagnement à domicile qui permet aux personnes cérébrolésées de vivre chez elles plutôt que dans un EMS. FRAGILE Suisse mène en outre des activités de relations publiques pour défendre les intérêts des personnes cérébrolésées et de leurs proches. FRAGILE Suisse finance la majeure partie de ses prestations au moyen de dons; elle est reconnue d'utilité publique et est donc exonérée d'impôt. De plus, elle est certifiée par le label de qualité de la Fondation ZEWO. https://www.fragile.ch/fr/

Liens utiles

Informations sur l'accident vasculaire cérébral (AVC) - FRAGILE SUISSE

Site web de FRAGILE Suisse

Historique de FRAGILE Suisse

Communiqué de presse d'avril 2020 - Depuis l'auto-confinement, les gens se rendent moins aux urgences en cas d'AVC

FRAGILE Suisse Für Menschen mit Hirnverletzung und ihre Angehörigen Pour les personnes cérébrolésées et leurs proches Per le persone con una lesione cerebrale e i loro familiari

Rue du Bugnon 18 // 1005 Lausanne // Tél. 021.329.02.73 // PC 80-10132-0

Medieninhalte



Image: iStockphoto



"Senior woman being given oxygen in an ambulance, caregiver at side"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003638/100861946 abgerufen werden.